



ZSC et ZPS « Causse Noir » - FR9101381 et FR9112014



**Réunion du Comité de Pilotage Natura 2000  
Jeudi 29 novembre 2018**

**Compte-rendu de réunion et relevé de décisions**

<b>Date de la réunion :</b> 29/11/2018	<b>Lieu de la réunion :</b> Revens
<b>Objet de la réunion :</b> Election structure animatrice – Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir	
<b>Compte-rendu rédigé par :</b> Karen JOYAUX – Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires	
<b>PERSONNES PRESENTES A LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE</b>	
Karen JOYAUX, chargée de mission Natura 2000, CC Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires	
<b>Collège des services de l'état et établissements publics</b> Sylvain MATEU, chargé de mission Natura 2000, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard Philippe BAILLY, technicien, Service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité Mathieu ROBIN, technicien, Service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité	
<b>Collège des collectivités territoriales et des structures intercommunales</b> Thomas VIDAL, 1 <sup>er</sup> vice-président, Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes - Terres solidaires Virginie BOYNE, conseillère municipale, Mairie de Lanuéjols Madeleine MACQ, maire de Revens, déléguée communautaire et Présidente du COPIL Régis VALGALIER, maire de Trèves, délégué communautaire et Vice-Président du COPIL Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore, Parc Naturel Régional des Grands Causse Yves DESMARET, chargé de mission, Service Patrimoine Naturel, Conseil Départemental du Gard	
<b>Collège des organismes socioprofessionnels, des gestionnaires et utilisateurs et des associations</b> Patricia BOISSON, conseillère agricole, Chambre d'Agriculture du Gard Alain COMPAN, vice-président du Groupement de Valorisation Agricole des Causse Serge COLIN, représentant-bénévole, représentant du Centre Ornithologique du Gard Raymond TERNAT, technicien, Fédération Départementale de Chasse du Gard Florence FAIDHERBE, élue, Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon	
<b>Autres participants</b> -	

## PERSONNES EXCUSEES

Nathalie LAMANDE, chargée de mission Natura 2000, DREAL Occitanie  
Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard  
Elise BUCHET et Christine BOYER, Centre Régional de la Propriété Forestière  
Office National de la Forêt  
Syndicat des forestiers privés du Gard  
Coopérative La Forêt privée lozérienne et gardoise  
Agence de développement et de réservation touristique du Gard  
Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon  
Emmanuelle GENEVET, Service Pastoralisme, Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie

\*\*\*\*\*

**Madeleine MACQ**, Présidente du comité de pilotage des sites Natura 2000 du Causse noir gardois, introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants présents et en leur souhaitant la bienvenue sur la commune de Revens.

En tant que Maire de cette commune, elle rappelle le contexte des petites communes rurales.

Elle propose aux participants de réaliser un tour de table, excuse les personnes n'ayant pas pu venir à la réunion et présente l'ordre du jour de la réunion :

- Contexte de la démarche Natura 2000
- Election de la structure animatrice
- Bilan des actions réalisées et propositions d'action à venir
- Questions diverses

**Karen JOYAUX** réalise ensuite la présentation.

### Election structure animatrice

**Sylvain MATEU** rappelle que lors de la réunion du COPIL de l'année dernière, les membres du COPIL ont procédé à l'élection du Président de COPIL. Il est également nécessaire de formaliser l'élection de la structure animatrice de ces deux sites Natura 2000 du Causse Noir. Ce sont les élus qui désignent une structure parmi les structures candidates.

Il demande alors quelles sont les structures candidates.

**Thomas VIDAL** propose la candidature de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS).

Les trois autres élus présents, Madeleine MACQ, Régis VALGALIER et Virginie BOYNE approuvent cette unique candidature.

La Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires est désignée à l'unanimité, structure animatrice des deux sites Natura 2000 « Causse Noir ».

### Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

#### Gestion administrative, financière, gouvernance

**Karen JOYAUX** détaille l'organisation interne à la Communauté de Communes concernant les missions Natura 2000 et précise notamment que **Nolwenn PONS** a quitté ses fonctions fin octobre 2018. Elle sera remplacée au plus tard au 1<sup>er</sup> avril 2019, au mieux un peu avant. Les modalités de recrutement (type de contrat proposé, etc.) sont actuellement en cours de discussion au sein de la CC CAC-TS.

Concernant le prochain COPIL, **la Présidente et le Vice-Président** proposent de prévoir l'organisation d'un prochain COPIL en février/mars 2020, avant les élections municipales de 2020. Cela permettra de faire le bilan de la Présidence/Vice-Présidence du COPIL et de définir les orientations de l'année à venir afin de ne pas freiner le travail des chargés de mission Natura 2000.

**Les membres du COPIL présents** actent la proposition de réaliser un COPIL en février/mars 2020.

**Karen JOYAUX** propose que les invitations aux réunions du comité de pilotage se fassent uniquement par mail et ne soient plus doublées d'une invitation papier envoyée par voie postale. Cela permettrait un gain de temps significatif pour les chargés de mission Natura 2000 et une économie de papier.

**Les membres du COPIL présents** actent la proposition d'envoyer les invitations au COPIL uniquement par mail avec deux mesures d'accompagnement :

- Envoyer le tableur des contacts des membres du COPIL avec l'envoi du compte-rendu, afin que chacun puisse vérifier la ou les adresses électroniques de sa structure auxquelles seront envoyées les invitations ;
- Joindre aux invitations mails un accusé réception qui permettra de suivre la bonne réception des invitations.

**Les membres du COPIL présents** actent la proposition de réaliser une convention de partenariat avec le CPIE des Causses méridionaux.

### Gestion des habitats et des espèces

**Karen JOYAUX** fait le point sur les projets de contrats Natura 2000. Aucun projet n'a encore été déposé, mais plusieurs projets sont en cours et à poursuivre.

Concernant les projets de restauration ou création de points d'eau, **Sylvain MATEU** précise que les enjeux écologiques liés à Natura 2000 porteraient principalement sur l'intérêt de ces points d'eau pour les oiseaux et les chauves-souris. L'intérêt pour les amphibiens serait secondaire, car les deux espèces d'intérêt communautaire d'amphibiens présentes sur le site sont classées à l'annexe IV.

Concernant les MAEC ou contrats agricoles, il est rappelé que le CPIE des Causses Méridionaux est opérateur agro-environnemental, c'est-à-dire la structure ayant en charge la mise en œuvre des MAEC sur les sites Natura 2000 du causse noir gardois. **Karen JOYAUX** fait un point sur ce sujet.

**Patricia BOISSON** apporte des éléments complémentaires. Tous les dossiers MAEC sur ce secteur ont été engagés en 2015 (sauf un en 2017) via la procédure de clause de révision, c'est-à-dire qu'ils étaient déjà tous engagés en 2014. Tous les dossiers ont été instruits et acceptés. Tous les agriculteurs ont été contactés, ceux qui n'ont pas souhaité s'engager dans ce dispositif l'ont fait par choix. Le PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) permettant la mise en place des MAEC était éligible sur ce secteur pour les campagnes 2015, 2016, 2017.

Elle précise qu'à l'heure actuelle, au niveau de la Chambre d'Agriculture, elle n'a aucune information sur la prochaine PAC et la mise en place de suites aux MAEC actuelles.

**Sylvain MATEU** fait part de son étonnement également de n'avoir aucun écho de préparations de suites données aux MAEC.

**Patricia BOISSON** précise, qu'effectivement, en préparation de la programmation 2014-2020, des réunions avaient eu lieu dès 2012 et 2013. La mise en œuvre effective des MAEC s'était effectuée en 2015.

**Alain COMPAN** indique, que de son point de vue, les MAEC sont efficaces et qu'il serait plus judicieux de les reconduire telles quelles plutôt que de les remodeler à chaque programmation. Au final, les agriculteurs font la même chose et cela fonctionne.

**Patricia BOISSON** précise qu'en effet les contrats se ressemblent d'une programmation à l'autre au niveau des pratiques agricoles à favoriser.

Par rapport à des interrogations sur la caractérisation de l'élevage sur le causse noir gardois, elle précise que celui-ci reste extensif, il y a des terres arables certes mais également une proportion importante de parcours. L'élevage sur le causse noir gardois lui semble moins extensif qu'en Cévennes mais plus extensif que sur le causse noir aveyronnais (qui lui-même reste extensif). Ce type d'élevage utilise beaucoup d'espaces et les MAEC y ont toutes leur place pour valoriser ces pratiques.

**Sylvain MATEU** souligne l'importance de ces pratiques agricoles extensives dans le maintien de la biodiversité.

Face à ces inquiétudes, il est proposé aux membres de COPIL que la structure animatrice, la CC CAC-TS, alerte la Région sur l'importance de la poursuite des MAEC et l'interroge sur l'état d'avancement des réflexions.

**Karen JOYAUX** soumettra un courrier en ce sens aux élus de la CC CAC-TS à l'attention de la Région et tiendra informée la Chambre départementale d'agriculture si elle souhaite co-signer le courrier. Le Parc national des Cévennes, le CPIE des Causses méridionaux et le GVA des Causses seront également tenus informés s'ils souhaitent co-signer.

Des échanges ont lieu sur la proposition de mise en place d'un concours prairies fleuries en 2020 sur les prairies naturelles du causse noir gardois.

**Laure JACOB** fait part de son expérience sur le sujet et détaille l'esprit de ce concours. Il lui semble que les prairies naturelles du causse, peu présentes, ne répondent pas aux demandes de ce concours.

**Patricia BOISSON** pense que des prairies naturelles du causse peuvent répondre aux enjeux mis en avant dans le concours prairies fleuries. Le contexte est un peu différent des causses aveyronnais et la valorisation de ces prairies naturelles serait intéressante.

**Serge COLIN** demande si le potentiel pollinisateur est pris en compte dans ce type de concours.

**Laure JACOB** acquiesce et précise que dans les trois membres du jury il y a un apiculteur (en plus d'un agronome et d'un botaniste). Le potentiel pollinisateur est très important.

**Karen JOYAUX** se chargera d'affiner cette possibilité et d'échanger avec le PNC sur ce sujet.

**Les membres du COPIL présents** actent les propositions du volet « Gestion des habitats et des espèces ».

#### Amélioration des connaissances du territoire et suivis

**Karen JOYAUX** détaille une des actions phares de l'année 2018 sur le Causse Noir, l'inventaire des amphibiens sur les points d'eau.

**Laure JACOB** demande s'il y a eu des observations particulières à mentionner. **Philippe BAILLY** répond que les conditions météorologiques ont été très surprenantes, surtout lors de la campagne de mi-mai où un épisode neigeux venait d'avoir lieu. Malgré des conditions défavorables lors des deux campagnes, les observations semblent assez complètes d'un point de vue du recensement de la présence et de l'absence des différentes espèces possibles. Il est certain qu'en termes d'effectif de population (ce qui n'était pas l'objectif de l'inventaire) les observations sont probablement sous-estimées.

**Mathieu ROBIN** complète en indiquant que très peu de « poissons rouges » ou carassins dorés ont été observés par rapport à d'autres points d'eau prospectés dans le département, ce qui est une très bonne nouvelle et témoigne de la bonne qualité globale des habitats « points d'eau » sur le causse. Ce type de conclusion sera intéressant à communiquer largement aux habitants.

**Virginie BOYNE** demande si le rapport a été transmis aux propriétaires. **Karen JOYAUX** répond que cela n'a pas encore été fait car le rapport vient juste d'être terminé mais qu'il est prévu d'aller rencontrer chaque propriétaire l'année prochaine. Il pourra à cette occasion leur être remis un exemplaire papier du rapport.

**Florence FAIDHERBE** demande s'il ne serait pas possible de faire participer des personnes à ce type d'inventaire ou d'observation via une application smartphone par exemple.

**Serge COLIN** indique que les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sont mis en place dans cet état d'esprit.

**Karen JOYAUX** répond qu'effectivement cela serait intéressant. Les retours d'expériences sur l'autre site Natura 2000 géré par la CC CAC-TS tendent à montrer que, dans la majorité des cas, les personnes ne rentrent pas des informations ou des données spontanément, quand elles sont seules, même si elles ont été formées. Par contre, il pourrait être intéressant de développer des inventaires participatifs menés par un animateur Natura 2000 sur des espèces ou milieux accessibles à des débutants. Cela permettrait de démultiplier les zones prospectées tout en créant du lien avec les personnes intéressées.

**Laure JACOB** confirme les propos de Karen, en indiquant que le PNR des Grands Causses s'était engagé dans une démarche de sciences participatives sur les amphibiens, intitulée « Un dragon dans mon jardin » qui visait à inciter les habitants à faire remonter leurs observations d'amphibiens et que cela n'a pas fonctionné à la hauteur de ce qui était espéré.

**Florence FAIDHERBE** souligne l'importance de se tourner vers les populations touristiques qui connaissent parfois beaucoup mieux le territoire que les personnes y vivant, car elles ont le temps et sont à la recherche de la connaissance du territoire. **Laure JACOB** complète en précisant qu'il est vrai que dans le cadre de Natura 2000, on s'attache à sensibiliser les locaux. **Karen JOYAUX** attire également l'attention sur la période touristique, principalement en juillet/août, qui est restreinte du point de vue des observations qui peuvent être réalisées. En effet, de nombreuses observations ont plutôt lieu au printemps, même si des groupes peuvent faire l'objet d'observations intéressantes durant le plein été.

**Karen JOYAUX** propose de passer au volet suivant afin de détailler les actions de sensibilisation.

**Les membres du COPIL présents** actent toutes les propositions du volet « Amélioration des connaissances du territoire et suivis ».

#### Information, communication, sensibilisation

**Karen JOYAUX** dresse le bilan de ces actions et, notamment, de la 2<sup>ème</sup> action phare menée sur le Causse Noir cette année, le week-end naturaliste avec l'association Gard Nature. Ce week-end a permis une amélioration des connaissances, entre autres sur les papillons, très significative et intéressante. Néanmoins, le bilan global ne pousse pas à reproduire cette action telle quelle car elle a été très coûteuse en temps et a mobilisé peu de locaux et de touristes. Une grande majorité des participants correspond aux adhérents de l'association. La date a certainement fortement joué car plusieurs autres manifestations avaient lieu en même temps. Pour cibler les habitants, il est préconisé de cibler le printemps. Pour cibler les touristes, le plein été est bien adapté mais est à articuler avec les autres manifestations importantes du territoire. Il faudrait peut être dans ce cas davantage s'appuyer sur les hébergeurs pour relayer l'information. Il pourrait être intéressant également de s'intégrer à une manifestation déjà présente.

**Virginie BOYNE** interroge sur les médias utilisés pour communiquer sur cette manifestation et de manière générale les médias mobilisés par l'animatrice. **Karen JOYAUX** répond que, dans le cas du week-end naturaliste, des affiches et flyers ont été distribués en version papier dans les trois mairies du causse ainsi que dans les commerces et services (hôtels, hébergeurs, la poste, restaurants, épicerie, etc.), un mail avec les documents a été envoyé dans toutes les communes limitrophes et à l'office de tourisme de Meyrueis, ainsi qu'aux habitants dont nous avons les mails. Une proposition d'article a été envoyée à Midi Libre mais n'a pas été relayée. La rédaction de Midi Libre n'avait pas souhaité transmettre les coordonnées du correspondant local, basé à Camprieu.

De manière générale, nous avons aussi tenté de travailler avec France Bleu Gard Lozère qui est très difficile à joindre, nous avons réussi une fois pour un événement sur l'autre site Natura 2000. Nous utilisons aussi le bulletin d'information papier de la Communauté de communes, diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des communes de la CC CAC-TS.

**Virginie BOYNE** propose plusieurs types d'action de sensibilisation [*complément transmis par mail après le COPIL*] :

- Participation aux Nuits du Causse Noir. Il s'agit d'un événement astronomique qui tend à se diversifier. Une balade nature nocturne pourrait les intéresser et compléter l'offre.

**Karen JOYAUX** contactera les organisateurs. Cette action sera prioritaire par rapport aux trois suivantes.

- Se rapprocher de Cévennes Ecotourisme. Cela pourrait permettre d'identifier les hébergeurs sur le causse noir gardois et à proximité immédiate engagés dans cette démarche. Deux types d'actions seraient possibles : une action d'information auprès des hébergeurs sur les enjeux et les actions liées à Natura 2000, des actions de sensibilisation ou d'inventaires pour les touristes de ces hébergements.

**Karen JOYAUX** se rapprochera de Cévennes Ecotourisme.

- Ecoles. Un point avait déjà été fait à ce sujet entre Nolwenn PONS et le PNC. Le PNC a beaucoup travaillé avec les écoles sur des enjeux qui souvent convergent vers ceux de Natura 2000. Le PNC a fait ressortir l'intérêt de monter un véritable projet pédagogique et pas seulement une sortie pour que les messages puissent être intégrées et retravaillées en classe. Ce type de projet pédagogique demande un temps important et des compétences particulières. Si les membres du COPIL souhaitent approfondir cette thématique il faudrait peut être réfléchir à une prestation. Des échanges avec le CPIE des Causses méridionaux sur ce sujet pourraient également être intéressants.

**Karen JOYAUX** échangera avec le CPIE sur ce sujet.

- Se rapprocher de l'agence de voyage Azimut Voyage. Une action pourrait être de sensibiliser et d'échanger avec les personnes organisant des séjours sur le causse noir gardois afin qu'ils identifient l'interlocuteur Natura 2000 sur le territoire et puissent être relai entre les touristes et l'animateur Natura 2000.

**Karen JOYAUX** prendra contact avec cette agence de voyage, selon le temps disponible sur la prochaine programmation.

**Régis VALGALIER** indique que la Forêt de l'Aigoual a été labellisée Forêt d'exception, les communes de Lanuéjols et Trèves en font partie. Il pourrait être intéressant de communiquer sur ce sujet. Il indique également que l'ONF propose des balades commentées sur le thème de la forêt au départ du village de Trèves lors de la fête votive (fin août), qui fonctionnent très bien. Il pourrait peut-être être intéressant de proposer une balade sur un thème Natura 2000 sur le même fonctionnement.

**Karen JOYAUX** va creuser cette piste également. Il sera peut être compliqué de tout mettre en place au printemps et été 2019 mais il est proposé et acté de réaliser au moins une animation de type balade en 2019 soit dans le cadre des Nuits du Causse Noir soit dans un autre cadre et de travailler sur ces propositions pour diversifier les possibilités d'action de sensibilisation en 2020 et après.

[*Complément issu d'échanges informels après la réunion*]

**Florence FAIDHERBE** indique que pour les hébergements de plein air il pourrait être intéressant de réfléchir à la réalisation de panneaux. L'animatrice Natura 2000 pourrait concevoir les panneaux, en

concertation avec les hébergeurs de plein air, et les hébergements de plein air pourraient faire imprimer ces panneaux sur de grandes bâches qu'ils installeraient durant la saison. La population touristique est très intéressée par ce type d'information et prend le temps de les lire.

Cette proposition semble très intéressante. **Karen JOYAUX** propose de commencer à y travailler. Un groupe de travail serait peut être pertinent à mettre en place sur ce sujet avec les membres du COPIL intéressés et les hébergeurs du Causse Noir intéressés. Etant donné le recrutement du remplacement au printemps, un 1<sup>er</sup> groupe de travail à l'automne 2019, après la saison, semblerait le plus approprié.

**Les membres du COPIL présents** actent toutes les propositions du volet « Information, communication, sensibilisation ».

#### Accompagnement et mise en cohérence de projets locaux et politiques publiques

Dans ce volet, de nombreux échanges ont lieu sur le projet de parc photovoltaïque de la commune de Revens. **Madeleine MACQ**, Maire de Revens, voit en ce projet de 30 ha de panneaux solaires sur des terrains communaux, le moyen de subvenir aux besoins économiques du village et de le faire vivre tout en développant des énergies renouvelables. Elle explique avoir reçu un courrier de la Préfecture du Gard détaillant les réglementations en place allant à l'encontre de ce type de projet (espèces protégées, site classé, site Natura 2000, etc.). **Sylvain MATEU** explicite ces différentes réglementations environnementales. Il souligne que le projet intervient sur un espace protégé, où la conservation de la biodiversité et du paysage sur le territoire considéré sont des objectifs prioritaires de niveau national, affirmés par les différents classements établis (site classé, Natura 2000, bien UNESCO). **Thomas VIDAL** et **Régis VALGALIER** confirment la difficulté de faire vivre les petites communes rurales typiques de notre territoire, souvent prises entre différentes réglementations, et en même temps la volonté des élus de se battre pour le maintien d'une vie économique et sociale dans nos villages.

[Complément post-COPIL] Il est rappelé que la chargée de mission Natura 2000 a uniquement pour rôle, dans ce type de projets, de porter à connaissance les enjeux écologiques des sites Natura 2000 afin que les objectifs des projets locaux ou politiques publiques soient cohérents avec les objectifs du document d'objectifs.

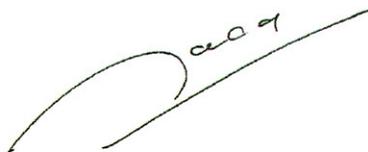
#### **Questions diverses**

Il n'y a pas de questions diverses abordées.

En conclusion de ce comité de pilotage, **Madeleine MACQ** remercie les participants et indique qu'un compte-rendu de la réunion leur sera transmis prochainement pour validation.

-oooOOOOOooo-

Compte-rendu réalisé par **Karen JOYAUX**  
Validé par **Madeleine MACQ**, Présidente du comité de pilotage,  
**Régis VALGALIER**, Vice-président du comité de pilotage,  
et l'ensemble des membres du comité de pilotage présents



**"COMMUNAUTÉ DE COMMUNES"**  
**CAUSSES - AIGOUAL - CÉVENNES**  
Terres Solidaires  
30124 L'ESTRECHURE